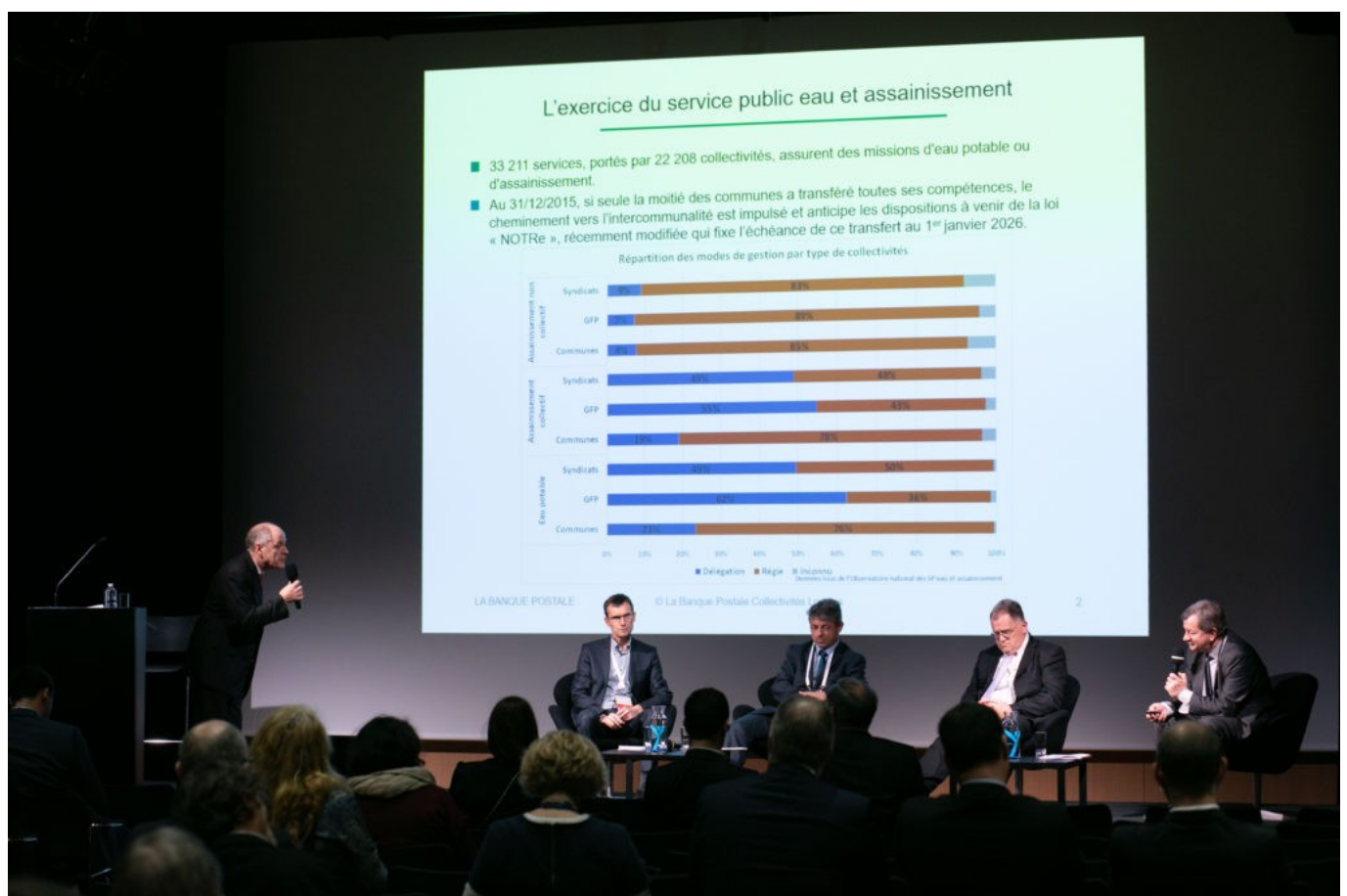


Publié le 14 décembre 2018

L'eau, la vie, les Epl

Réunis dans le cadre d'un atelier sur le thème « L'eau, quels enjeux, quels usages, quelles Epl », Jean-François Besnard, président de la Spl Eau du bassin rennais, Pierre Chéret, président de la Sem Compagnie d'aménagement des côteaux de Gascogne, Georges Bise, directeur général de la Spl O des Aravis, et Luc-Alain Vervisch, directeur des études à La Banque Postale, ont débattu du rôle qu'auront à jouer les Entreprises publiques locales dans la gestion de ce bien si précieux.



Que ce soit pour la consommation domestique, les usages agricoles ou encore la production de neige de culture, de la captation jusqu'à la distribution, l'eau exige naturellement une grande technicité, mais également un contrôle aigu des élus afin de s'assurer que les coûts de gestion de cette ressource essentielle restent maîtrisés par la collectivité.

C'est exactement ce que permettent les Entreprises publiques locales (Epl), qu'elles prennent la forme de Société d'économie mixte (Sem), de Société publique locale (Spl) ou de Sem à opération unique (Semop), mieux que tout autre mode de gestion, et c'est la raison pour laquelle les élus

locaux font de plus en plus appel à ces entreprises pas comme les autres pour le service public de l'eau dans toutes ses dimensions. Alors que les investissements pour une eau de qualité sont appelés à croître toujours plus, notamment sous l'effet du réchauffement climatique, cette maîtrise des coûts par les élus n'en deviendra que plus cruciale encore.

Mais les Entreprises publiques locales permettent également une excellente coordination entre différentes collectivités pour cette compétence destinée à devenir partout intercommunale. Le sens de l'intérêt général qu'insufflent les élus qui président ces entreprises facilite les relations avec les associations et les citoyens qui peuvent en toute confiance accéder à leurs données. Mieux, leur ancrage territorial permet le plus souvent de mener des concertations apaisées pour les projets les plus sensibles à fort enjeu environnemental.

C'est donc pour toutes ces raisons que les élus, toujours plus nombreux, font le choix des Epl pour, plus que la simple gestion de ce service public, l'élaboration d'une véritable stratégie de l'eau pour leur territoire.